

## Communiqué de presse – Crise du Coronavirus

Activités d'été 2020 des services Jeunesse et Sports

15 mai 2020

Le Conseil national de sécurité de ce 13 mai 2020 n'a pas encore pu éclairer les opérateurs extrascolaires sur la possible tenue des activités d'été destinées aux enfants telles que les stages sportifs et culturels ou les plaines de vacances.

Conscients de la nécessité pour les parents et responsables de pouvoir, plus que jamais, déléguer la garde et l'animation de leurs enfants durant ces vacances d'été, le Collège communal a décidé de proposer un programme d'activités spécifiques pour cet été 2020, sous réserve des décisions futures des autorités supérieures et notamment du Conseil national de sécurité ou encore de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Leurs décisions peuvent en effet évoluer à tout moment.

Les services Jeunesse et Sports se sont associés afin d'offrir une offre d'activités commune s'étalant du 6 juillet au 21 août et ce, à un prix démocratique unique (35 €/semaine/Namurois et 45€/semaine/Non-Namurois).

Il est évident que la voilure a dû être réduite, en termes de capacité d'accueil par exemple, au vu des mesures sanitaires à mettre en place notamment. Pour exemple, les groupes comprendront un maximum de 10 enfants et chaque centre accueillera un maximum de 30 enfants (avec un total de 12 centres/semaine couvrant la quasi-totalité du territoire namurois).

Des mesures particulières d'hygiène seront mises en place et, sur chaque centre, un responsable « hygiène » sera chargé de conseiller et de faire respecter l'application des gestes barrières par tous les acteurs (personnel encadrant, de nettoyage, enfants, parents, partenaires).

Néanmoins, cette année encore, une attention particulière sera apportée à la qualité des animations proposées afin que les participants et participantes puissent profiter de vraies vacances, qu'ils ou elle puissent bouger, se défouler après de nombreuses semaines « confiné-es ».

Ils et elles pourront s'exprimer sur leur récent vécu et vivre leurs expériences avec leurs pairs.

La Ville de Namur vous remercie pour la confiance que vous placez en ses services en leur confiant vos enfants.

Informations pratiques :

Programme

Période	Activités	Localisation	Service organisateur	Capacité d'accueil par implantation
Semaine 1 (06 au 10/07)	Plaines de vacances	Namur (EMAP), Jambes Parc Astrid, Wépion, Bouge Moulin-à-Vent, Temploux, Erpent Village, Belgrade (Tautis)	Jeunesse	<b>30 enfants*</b> par semaine : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3-5 ans: 10 enfants</li> <li>• 6-8 ans: 10 enfants</li> <li>• 9-12 ans: 10 enfants</li> </ul>
	Plaines sportives Dynamix'sport	Namur (CNS), Beez, Temploux, Malonne	Sports	
Semaine 2 (13 au 17/07)	Plaines de vacances	Namur (EMAP), Jambes Parc Astrid, Wépion, Bouge Moulin-à-Vent, Temploux, Erpent Village, Belgrade (Tautis)	Jeunesse	
	Plaines sportives Dynamix'sport	Namur (CNS), Bouge, Beez, Temploux, Malonne	Sports	
Semaine 3 (20 au 24/07)	Plaines de vacances	Namur (EMAP), Jambes Parc Astrid, Wépion, Bouge Moulin-à-Vent, Temploux, Erpent Village, Belgrade (Tautis)	Jeunesse	
	Plaines sportives Dynamix'sport	Namur (CNS), Bouge, Beez, Temploux, Malonne	Sports	
Semaine 4 (27 au 31/07)	Plaines de vacances	Namur (EMAP), Jambes Parc Astrid, Wépion, Bouge Moulin-à-Vent, Temploux, Erpent Village, Belgrade (Tautis)	Jeunesse	
	Plaines sportives Dynamix'sport	Namur (CNS), Bouge, Beez, Temploux, Malonne	Sports	
Semaine 5 (03 au 07/08)	Plaines de vacances	Namur (EMAP), Jambes Parc Astrid, Wépion, Bouge Moulin-à-Vent, Temploux, Erpent Village, Belgrade (Tautis)	Jeunesse	
	Plaines sportives Dynamix'sport	Namur (CNS), Beez, Temploux,	Sports	
Semaine 6 (10 au 14/08)	Plaines de vacances	Namur (EMAP), Jambes Parc Astrid, Wépion, Bouge Moulin-à-Vent, Temploux, Erpent Village, Belgrade (Tautis)	Jeunesse	
	Plaines sportives Dynamix'sport	Namur (CNS), Temploux	Sports	
Semaine 7 (17 au 21/08)	Plaines sportives Dynamix'sport	Namur (CNS), Bouge, Beez, Temploux	Sports	

Horaires :

- 7h00 à 8h30 : accueil/garderie
- 8h30 à 16h30 : activités
- 16h30 à 17h30 : reprise/garderie

Les garderies seront organisées sur chaque centre.

Un projet d'accueil décrivant les détails pratiques de l'organisation sera disponible en format papier (Maison des citoyens) ou téléchargeable sur le site des inscriptions (voir plus bas).

Inscriptions :

L'inscription, obligatoire, pourra être réalisée :

® par internet à l'adresse suivante : <http://inscriptions.ville.namur.be/plaine&stage>

® à la Maison des Citoyens et **sur rendez-vous uniquement**, Hôtel de Ville, 5000 Namur, du **lundi au vendredi de 08h00 à 16h00**

Ne peuvent être inscrits que les enfants âgés d'au moins 3 ans (propreté acquise) et jusque 12 ans maximum.

Au vu des capacités d'accueil réduites cet été et afin d'offrir à un maximum d'enfants la possibilité de participer aux activités de la Ville de Namur, les inscriptions se dérouleront en 2 phases :

1. À partir du 27 mai 2020 : inscription à maximum 2 semaines (consécutives ou non) sur les 7 semaines d'activités proposées pour les résidentes et résidents namurois

2. À partir du 15 juin 2020 : en fonction des quotas encore disponibles, inscription des résident-es n'habitant pas le territoire namurois et possibilité de s'inscrire à plus de 2 semaines d'activités pour les Namurois (pour le cas où plus de 2 semaines étaient souhaitées).

Il n'y aura pas de listes d'attente établies, les premiers ou premières arrivées sont les premiers ou premières servies.

**Attention ! Il est important de noter que, dans le but de pouvoir organiser au mieux l'éventuel accueil d'une ou d'un enfant différent sur nos plaines, les services souhaitent rencontrer les parents/responsables avant l'inscription.**

Inscriptions et renseignements généraux:

Cellule des inscriptions Jeunesse et Sports

Maison des Citoyen (Hôtel de Ville)

[loisirs@ville.namur.be](mailto:loisirs@ville.namur.be)

081 24 63 77 – 63 78

Site des inscriptions : <http://inscriptions.ville.namur.be/plaine&stage>

**BAUDOUIN SOHIER**

**Échevin des Sports et de la Jeunesse,**